

Choisir FO, pourquoi ?

Quelques éléments de réponse avec des extraits de la résolution du Congrès Confédéral National de fin mars.



Force Ouvrière réaffirme son attachement à « *l'indépendance absolue à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis, groupements ou rassemblements politiques, des sectes philosophiques et, de façon générale, son irréductible opposition à toute influence extérieure au mouvement syndical* »

DEFENDRE LES DROITS DES SALAIRES

FO considère que la crise actuelle et le mouvement des « gilets jaunes » sont le produit des politiques économiques et sociales menées depuis de nombreuses années privilégiant les revenus du capital au détriment du pouvoir d'achat des salariés et retraités, de la protection sociale et des services publics. Cela rejoint l'exigence de justice sociale portée par Force ouvrière. **FO réaffirme l'urgente nécessité que l'action publique conduise à redonner le primat à l'objectif de la justice sociale.**

FO dénonce la méthode des concertations qui viserait à légitimer les réformes régressives par la présence des organisations syndicales sans pour autant prendre en compte leurs revendications.

FO réaffirme que le progrès social ne peut être que fondé sur la négociation collective libre et sans contrainte, et la prise en compte des revendications portées par les syndicats.

FO rappelle que la grève demeure le moyen d'expression du rapport de forces pour les salariés quand la négociation n'a pas lieu ou quand leurs revendications ne sont pas entendues.

HAUSSE GENERALE DES SALAIRES, PENSIONS ET MINIMA SOCIAUX

Face à la perte de pouvoir d'achat que les salariés du privé comme du public subissent depuis de nombreuses années et face à la situation de pauvreté à laquelle sont réduites de trop nombreux salariés, actifs et retraités, et leurs familles, FO revendique prioritairement une augmentation générale des salaires et de la valeur du point d'indice pour les fonctionnaires, une revalorisation des pensions indexées sur l'augmentation des salaires, minima sociaux. FO revendique l'abandon total de l'augmentation de la hausse de la CSG de 1,7 point à l'encontre des retraités.

Le salaire n'est pas l'ennemi ni de l'économie ni de l'emploi, mais facteur essentiel de redistribution des richesses et de solidarité ouvrière via le salaire différé.

FO renouvelle sa revendication d'une revalorisation significative du SMIC à hauteur de 1 450 euros nets mensuels, soit 80 % du salaire médian.

DEFENDRE NOTRE MODELE SOCIAL : CE QUE NOUS AVONS GAGNE, NE LE PERDONS PAS !

Alors que les entreprises bénéficient de 140 milliards d'aide publique annuelle, sans qu'aucune évaluation de ces mesures ne permette d'affirmer un effet quelconque sur l'emploi, tout est prétexte, au nom du dogme budgétaire européen et du prisme de la dépense publique, pour démanteler notre modèle social paritaire et solidaire dans son ensemble.

LES SERVICES PUBLICS ET ENTREPRISES PUBLIQUES

FO appelle depuis longtemps à ce que cesse l'enchaînement sans fin des « contre réformes » de l'Etat et de la Fonction publique, essentiellement guidées par le choix politique de réduction de la dépense publique. FO condamne les politiques publiques menées ces dernières années aussi bien en termes de suppressions d'emplois, de fermetures de sites, ou des abandons de missions.

FO exige le retrait du projet de loi « Ma santé 2022 ». Celui-ci est synonyme de fermetures de lits de maternité, de chirurgie, de regroupement de services des urgences, avec pour conséquences la diminution des effectifs et l'aggravation des conditions de travail des agents hospitaliers et une réduction importante de l'offre de soin pour les usagers.

FO apporte tout son soutien aux personnels de l'Education nationale pour obtenir le **retrait de loi dite « Ecole de la confiance »** et fait sienne cette revendication, cette loi étant une déclinaison du projet de la loi de transformation de la Fonction publique.

FO rejette l'accélération de la mise en œuvre de la territorialisation de l'Education nationale et la volonté gouvernementale de remettre en cause notamment l'école communale et l'école maternelle.

Le service public est un gage de protection des citoyens, de réduction des inégalités et constitue un des piliers de la République. FO réaffirme donc la nécessité de stopper les privatisations et les partenariats public-privé, de garantir l'accès à des services publics de qualité à égalité de droits sur tout le territoire et à arrêter les suppressions massives de postes et la fermeture de services dans tous les versants du service public (Etat, Territorial et Hospitalier).

D'autre part, FO condamne toutes les manœuvres qui organisent la privatisation d'entreprises publiques (ou la réduction de part détenues) : ADP au travers de la loi PACTE, la Française des jeux, et ENGIE.

LA SECURITE SOCIALE

FO rappelle qu'il défend les principes fondateurs de la Sécurité sociale fondés sur la cotisation et le salaire différé, ce qui permet aux salariés et à leur famille d'être solidairement couverts contre tous les aléas de la vie, de bénéficier de prestations d'assurance et non d'assistance, et d'assurer la gestion par leurs représentants. FO ne se résignera jamais à ce que la protection sociale collective poursuive sa dérive vers un régime à l'anglo-saxonne assurant un socle minimal et creusant ainsi un peu plus les inégalités avec les plus aisés qui pourront s'assurer individuellement. FO demeure ainsi opposée au mouvement continu de transfert du financement vers la CSG au détriment de la cotisation sociale, dont le corollaire est la mise à l'écart des représentants des travailleurs et la soumission des droits des assurés et des allocataires aux politiques d'austérité budgétaire libérales dont le but est de privilégier le secteur assurantiel privé. FO exige le retour au financement intégral de la sécurité sociale par les cotisations sociales et l'abrogation de toutes les mesures d'exonération de cotisations patronales.

LES RETRAITES

FO affirme la détermination de FO à défendre la retraite par répartition garante de la solidarité intergénérationnelle telle que fondée sur le régime général et les régimes complémentaires, les régimes particuliers existants, le code des pensions civiles et militaires de retraites.

C'est pourquoi FO réaffirme son opposition à un régime universel par points remettant en cause les régimes particuliers, le calcul des droits à pensions sur les annuités et les meilleures années de la carrière, et ouvrant la porte à un régime *a minima* et à la capitalisation individuelle pour ceux qui en auront les moyens.

FO rejette toute tentative du gouvernement de reculer encore l'âge de départ à la retraite, comme il dénonce et rejette toute volonté du gouvernement d'allonger la durée d'activité ou d'inciter à retarder l'âge de départ, soi-disant pour financer la dépendance. FO rappelle que ce risque doit être pris en charge par la sécurité sociale et financé par une cotisation sur l'ensemble des revenus, y compris ceux de capitaux.

VIVE LA SECURITE SOCIALE SOLIDAIRE ET LA JUSTICE FISCALE

FO tient à dénoncer le discours ambiant qui tend depuis de trop nombreuses années à faire porter sur les individus et les systèmes de sécurité sociale la responsabilité de l'échec des politiques économiques à éliminer le chômage de masse.

FO affirme que dès que l'on garantirait un vrai travail avec un vrai salaire, autrement dit un emploi à temps plein pérenne, en CDI, dès l'entrée dans la vie active et tout au long de la vie active, l'équilibre financier des régimes de sécurité sociale serait assuré et permettrait une redistribution plus égalitaire des richesses.

FO revendique la responsabilité qu'elle a prise dans la construction et la gestion paritaire du système de protection sociale collective français. La sécurité sociale, les systèmes de retraite, l'assurance chômage ont rempli leur office, malgré un contexte économique largement dégradé, dont ils ne sont en rien responsables.

FO conteste de longue date une fiscalité de plus en plus assise sur l'impôt indirect - les taxes - et revendique une refondation de l'impôt progressif, afin de revenir une « répartition égale entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés » comme l'avaient inscrit les révolutionnaires de 1789 dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

LIBRES, INDEPENDANTS ET REVENDICATIFS

FO n'accepte aucune remise en cause du droit de grève, de la liberté d'expression et de la liberté de la presse et du droit de manifester, et soutient l'action des travailleurs et de leurs syndicats pour défendre ces droits essentiels. FO condamne toutes les violences et la répression mises en œuvre par le gouvernement contre les manifestations et les manifestants. FO condamne la multiplication des pressions et intimidations dans les entreprises et administrations contre les salariés. FO condamne la loi dite « anti-casseurs » qui remet en cause la liberté de manifester qui est une des libertés démocratiques fondamentale. Cette loi est un dangereux précédent visant la capacité des organisations syndicales à agir et la capacité des salariés à revendiquer.

Enfin, fidèle à sa tradition d'indépendance quant aux élections, quelles qu'elles soient, Force Ouvrière n'apportera aucune consigne de vote aux élections européennes de mai 2019. Pour autant, Force Ouvrière rappellera ses revendications, y compris en matière de modalités de la construction européenne tournée vers le progrès social au service de la paix. Force Ouvrière rappellera également ses positions en matière de droits de l'Homme, notamment concernant le racisme, la xénophobie et l'instrumentalisation des migrations dans le cadre d'échéances électorales.